

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 4

Artikel: Les étrennes merveilleuses
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210167>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et à la Maison du Peuple. Dimanche, ils ont assisté au départ du ballon *Léman*. Nous ne parlons que pour mémoire des réunions des nombreuses sociétés, des parties de patinage à Sauvabelin ou à Ste-Catherine, des orchestres jouant toutes les après-midi dans les grands hôtels ou à la rue. Avec tout cela, les habitants de la « ville aux trois collines » connaissent-ils le véritable bonheur que leur envie l'auteur de la première des lettres ci-dessus ? L'un d'eux serait bien aimable de nous le dire.

ONNA RECETTE PO AVA DEI

TCHIVRÈS A BON MARTZI

Po ava dei tchivrès à bon comptou, vo faut vo protiaura on part dè sola tot batteint naovou et pu, on dzo de fare de tchivrès, vo vo guetta on bon lulu, on bocon benet, que reintro à l'otto avoué ienna de cliaux bités que l'a atzeta.

Adan vo peidè ion de voutrè sola chu la tserairè; lou gaillà à la tchivré vouëté lou sola, lou ramassé ein lou bein guegnieint et sé chondzou: « *Que faut le fèr de ci sola? se lè iava pire lou par* ». Et fot bas ci que l'a ramassa puique l'irè solet.

Peindeint ci teim vo z'alla mettré l'autrou sola trei ceint mètres pllie lien.

Quand noutron cò vâi ci secon sola, iattatzé sa tchivra à n'on bosson, ao bô dé la route pô allâ tchertzi lou premi que l'avâi lessi.

Alô vo dètatizé la bîta et vos alladé la catzi.

Quand l'imbécilou revindret, la tchivra saret lavia et po ne pa reintro bredouille tsi li, câ l'arai trou vergogne, ie retourné vitou ein-atzeta on n'aura; vos allâ vos einfata derraï on tierdou, liein dao tsemin et quand passé avoué la seconda bîta, vo fèdè: bèè... è, bèè... è et mon cò que crèi que l'é la premiere tchivra que bramé attatzé la seconda pô corri apri l'autra.

Peindeint que cort, vo preindé la bîta et vos ein ai dinche duvé à bon comptou.

Se vo volliai asseyi ma recetta, vo pouèdè; l'est facile, mâ pas tant honnita et vo la récoumandou pas. Lè on coup pô rirré. On moment dè vergogne lè vitou passa!

MÉRINE.

A PROPOS DU 24 JANVIER 1798

(Cinquième article).

On voudrait lire noir sur blanc et non seulement entre les lignes de la proclamation du 24 janvier: « A partir d'aujourd'hui, la République lémanique est proclamée, nous ne sommes plus des sujets bernois ». La pensée y est toutefois, elle est en train de mûrir; le soleil brille, l'arbre s'épanouit; on y cueille déjà la liberté. Au surplus, les pasteurs ne prient plus pour LL. EE., les séances de l'Assemblée provisoire se tiennent dès le 26 au Château et les baillis s'en retournent les uns après les autres vers l'ours de Berne. Ils ne se pressent pas tous, ils conservent encore des illusions, et le Vaudois sera encore sollicité, le jour même où l'Assemblée provisoire adoptera le projet de constitution helvétique, de ne pas faire bande à part.

Le protocole de l'Assemblée provisoire, séance du 27 janvier, indique les dispositions prises; elles ne manquent pas de cette bienveillance innée que l'on rencontre volontiers chez les Vaudois bon teint.

« Considéré que la mission des baillis dans le Pays de Vaud est finie; que leur résidence prolongée dans ces circonstances ne peut qu'être excessivement pénible pour eux et inutile pour nous; nous les invitons, pour prévenir de majeurs inconvénients, à se retirer immédiatement; et quant à leurs meubles, effets et autres qui pourraient les retenir et prolonger leur sé-

jour, l'Assemblée provisoire des représentants du Pays de Vaud leur fait déclarer qu'ils pourront librement et sans entrave les faire expédier ainsi qu'il leur conviendra... »

Le même jour, forte des sentiments qui animent tous ses membres et bien décidée à persister dans la voie, « l'Assemblée déclare d'une manière solennelle et à l'unanimité que dans la carrière nouvelle où elle se trouve engagée pour établir un nouveau gouvernement à la place du gouvernement bernois qui vient de finir elle a fermement résolu de ne porter atteinte à la personne et à la propriété d'anciens Bernois et d'employer tous ses efforts pour le maintien de la religion, des lois et des magistratures, ainsi que des propriétés de quelque espèce qu'elles soient... »

IV

Sur ces entrefaites, l'incident fort connu de Thierrens se produisit. Le général Ménard ordonne à Rampon, qui attend ses ordres de l'autre côté du lac, de s'embarquer avec ses soldats. Lui-même arriva à Lausanne, le 29 janvier. Les Vaudois hébergent les Français, ce qui ne va pas sans procurer quelques embarras financiers; une demande de fr. 700,000 est formulée par nos libérateurs; l'Assemblée provisoire casse et le sel renchérit de demi-batz par livre, ce qui ne pouvait manquer d'avoir quelque fâcheuse répercussion sur l'enthousiasme populaire. Durant quelques jours, les comités de surveillance ont fort à faire et reçoivent des rapports pessimistes de certaines parties du pays. Le moment psychologique arrive. Berne tire ses dernières cartouches. Une œuvre législative va mettre fin à toute incertitude et fonder ce canton du Léman qui devait, le 14 avril 1803, après une nouvelle période agitée, — nous n'en parlons pas ici, — devenir le canton de Vaud, (La fin, samedi).

L. MOGEON.

Les Etrennes merveilleuses. Almanach Keepsake pour 1914: Souvenir d'amitié et de fête. — Un superbe volume avec 28 gravures en couleurs fr. 3.50. Librairie Payot & Co, Lausanne — Paris et chez tous les libraires.

Les *Etrennes merveilleuses* peuvent être offertes toute l'année à ceux qui aiment les beaux livres. C'est le livre de toutes les fêtes. N'est-ce pas, en effet, le livre d'or de la littérature contemporaine? Les écrivains les plus célèbres et les plus aimés se sont réunis pour faire de ce magnifique ouvrage un petit musée de chefs-d'œuvre littéraires. Chacun y a apporté sa pierre, et toutes sont des pierres précieuses. L'esprit et les yeux sont en perpétuel enchantement.

28 héliogravures et gravures en couleurs ornent la prose et les vers de Henri Lavedan, Ed. Rostand, H. de Régnier, Anatole France, H. Bordeaux, Maurice Donnay, Victor Tissot, A. Capus, Dr L. Bourget, René Bazin, Marcel Prévost, etc.

Ce livre de haute tenue littéraire et d'une exécution artistique vraiment admirable, chef-d'œuvre de la typographie suisse, est digne de la place d'honneur, tout particulièrement dans la bibliothèque des jeunes gens et des jeunes filles.

COMMENT ON DEVIENT ARTILLEUR

Ce soir-là, entre vieux camarades, nous nous remémorions nos souvenirs d'enfance. Chacun y était allé de sa petite anecdote. Seul Orgelet, si gai et si communicatif d'ordinaire, était demeuré silencieux.

— La parole est à Orgelet! s'écrie quelqu'un. Et tous d'applaudir.

— Soit, répondit l'interpellé! Je vais vous la narrer mon histoire. J'allais au collège. Un jour nous avions à traduire la page de Virgile que vous connaissez tous et qui commence par ces mots: *Arma virumque cano* (Je chante les hauts faits des héros). Dès l'entrée en classe nous pûmes constater qu'il y avait de l'électricité dans l'atmosphère. Le baromètre était à la baisse, une baisse inquiétante, pleine de menaces. En l'espèce, le baromètre c'était les lunettes de notre bon vieux professeur. Ah! ces lu-

nettes! Tout un poème! Quand d'une chique-naude, l'excellent homme les envoyait explorer les hautes régions de son frontal, c'était le beau fixe. Les ramenait-il devant ses yeux, le temps sûrement allait changer: dépression sur l'Atlantique! Les abaissait-il jusqu'au bout de son nez, c'était la porte ouverte aux éléments déchaînés: tempêtes, ouragans, cyclones et typhons.

Ce jour-là — *horresco referens* — les lunettes avaient dégringolé dans les troisièmes dessous:

— Ça va barder! chuchota mon voisin.

— Tu parles! répliquai-je en me pelotonnant derrière mon dictionnaire.

Les hostilités s'engagèrent aussitôt.

— Si je ne m'abuse, susurra l'ennemi, nous avons aujourd'hui du Virgile. Du Virgile, hem, hem... Virgile, vous ne l'ignorez pas, messieurs, était un grand général, un très grand général...

Puis, soudain, d'une voix de tonnerre:

— N'est-ce pas Laricot?

Sous le coup de cette virulente apostrophe, le pauvre Laricot, qui était en train d'organiser une course de limaces au fond de son pupitre, faillit tomber à la renverse.

— Certainement! Oui, m'sieu, balbutia l'infortuné, un grand général. Il avait une haute stature...

— Et une mèche sur le front?

— C'est cela, oui m'sieu, une mèche sur le front, une mèche qui... une mèche que... une mèche... qui en imposait à tout son entourage!

Nous nous attendions à un foudroiement général. Contre notre attente, le professeur se borna à tendre sa dextre dans la direction de la sortie.

Le condamné, estimant le moment peu propice à un recours en grâce, s'empressa de sortir du sanctuaire.

— Ah! ah! ah! rugit alors notre maître. C'est ainsi que l'on se gausse des poètes immortels. Nous allons voir! Orgelet?

— Pauvre vieux, me dis-je en me levant, quel bourgeon de sapin vas-tu prendre pour ton rhume?

— Orgelet, mon garçon, vous savez sans doute qui est Virgile?

Sûr de n'être point contredit, je répondis aussitôt:

— Virgile, m'sieu, est un poète immortel.

— Très bien. Maintenant passons à la traduction. *Arma virumque cano*. Qu'est-ce que cela veut dire?

Je n'en savais absolument rien. Il y eut un silence, un silence pareil à celui qui doit régner au fond des tombeaux. Le professeur reprit:

— Voyons, mon ami, ne vous troublez pas. Vous n'ignorez pas qu'une proposition suppose généralement l'existence d'un ou de plusieurs verbes. Combien y en a-t-il dans celle qui nous occupe?

A tout hasard, je répondis:

— Il y en a deux.

— Savoir!

— *Arma* et puis *virum*.

— Tiens! tiens! Et le complément?

— *Cano*:

Je sentis une sueur froide inonder mon front. J'annonai:

— *Arma*, j'arme, *virum*, je vire; *cano*, le canon. J'arme et je vire le canon.

Une chiquenaude envoya les lunettes au Beau fixe.

— Orgelet, s'écria le professeur en éclatant de rire. Votre idiotisme dépasse toute mesure. Quand la bêtise atteint ce degré-là, c'est presque du génie. Aussi, je vais vous marquer 10. Mais faites-moi la grâce de déguerpir et de ne plus jamais reparaitre devant ma face. Allez, ailleurs qu'ici, armer et virer votre canon!

Au milieu des rires, Orgelet conclut:

— Et voilà pourquoi, n'ayant pu devenir philologue, je me suis fait artilleur!

M.-E. T.